

## 2021, l'ASMA Nationale face à la crise sanitaire.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a impacté les activités de l'ASMA Nationale au cours de l'année 2021. Pour faire face, le Conseil d'Administration a pris des décisions fortes dans l'objectif de permettre aux bénéficiaires d'être accompagnés financièrement dans leurs activités touristiques. Ces dispositions exceptionnelles ont eu un impact sur le fonds de roulement de l'association, qui doit décroître, conformément aux vœux de l'AG de Najac en 2019. L'ASMA Nationale a également réalisé des changements majeurs au cours de cette année, comme la rénovation de la communication et des travaux au chalet de Rochebrune à Megève pilotés et financés par le SDLP. En novembre l'intermandat de Marseille a été l'occasion de se retrouver et de modifier partiellement nos statuts associatifs.

### 1. Un bilan d'activité positif dans une période sous contraintes sanitaires.

Les contraintes sanitaires ont pesé de façon inégale sur les prestations proposées par l'ASMA Nationale.

#### 1.1. Des secteurs à l'arrêt ou fortement réduits

- Voyages, seules 2 destinations (Madère et Laponie) en 2021, les autres déjà annulées en 2020 sont reportées en 2022 ;
- Les croisières côtières ont été annulées, la vie à bord ne permettant pas de respecter la distanciation sanitaire ;
- Aucune coupe sportive n'a eu lieu pour privilégier la sécurité des participants ;
- Les activités culturelles se sont limitées à l'hexagone.

#### 1.2. La jeunesse a su résister.

- Le centre de vacances de Mimizan est fermé pour cause de présence d'amiante. L'ASMA s'est installée à Lanouaille pour mettre en œuvre les colos 100% ASMA ;
- Les autres prestations jeunesse sont réalisées par des organismes conventionnés. Le public qui fréquente le plus ces prestations sont les collégiens avec une préférence pour les séjours à l'étranger ;
- L'ASMA contribue à la formation des jeunes au travers des stages BAFA ;
- Depuis plusieurs années, il est fait le constat que des enfants arrivent en colo avec des vêtements manquants ou fortement usagés. Le CA de l'ASMA a décidé de verser un forfait trousseau pour les enfants fréquentant nos séjours. Cette nouvelle prestation a représenté 10 K€ en 2021, elle sera maintenue pour les années futures ;
- La réduction fratrie a également été adoptée à partir de 2022. 10% pour 2 enfants inscrits la même saison ;
- L'augmentation de 10 points le taux de subventionnement de tous les bénéficiaires s'est traduit par une dépense supplémentaire de 40 K€ pour le seul secteur jeunesse.

Le centre de Mimizan doit être dépollué et remis en état pour un budget estimé à 3 M€. Lors d'une réunion avec Madame la Secrétaire Générale du MASA et ses services, la proposition d'un co-financement a été faite à l'ASMA. Le CA de l'association n'a pas pris de décision à ce jour et reste demandeur de précision sur les modalités de ce partenariat éventuel.

#### 1.3. Un été intense pour le secteur séjours familiaux.

Malgré la fermeture des stations de ski pendant l'hiver 2020-2021, le secteur séjours a fait partir autant de personne qu'en année complète :

- 4600 personnes sont parties en vacances, avec une forte demande pour les locations ;
- L'offre proposée s'est élargie avec des destinations supplémentaires (29 en hiver, 85 en été) ;
- Un nombre croissant de vacanciers (160) partent avec Accueil Paysan inscrit au catalogue depuis 2020 ;
- L'augmentation du taux de subventionnement de 10 points a entraîné une dépense de 60 K€ ;
- La décision de contribuer aux frais de transports des vacanciers au travers d'une subvention complémentaire pour un total de 60 K€ ;
- Ces mesures ont eu comme conséquence :
  - o Un afflux massif d'inscription pour la seule période estivale ;
  - o Une charge importante de travail pour les personnels, et le trésorier.
- En 2021, à Megève le bardage du chalet a nécessité un investissement du MASA et en 2022 le changement du chauffage sera fait avec le passage au gaz, le tout pour un montant de 240 K€. L'ASMA Nationale remercie les services du SG et plus particulièrement du SDLP pour le financement et le suivi des travaux.



#### 1.4. La solidarité : une valeur forte à l'ASMA Nationale.

La solidarité est présente à l'ASMA Nationale au travers du secteur Prêts et Aides, et d'un subventionnement à 95 % (yc frais de transport) pour les bénéficiaires en situation précaire.

En 2021, 5 familles ont fait et obtenu un subventionnement au titre de la solidarité. Suite à une présentation de la part d'un collègue membre du personnel, en 2022 nous avons déjà traité 9 dossiers. Cette action mise en place avec le BASS comme relais dans les territoires porte ses fruits et mérite d'être développée pour répondre aux personnes dans le besoin qui ne s'autorisent plus à penser pouvoir partir en vacances tant les préoccupations financières et sociales sont importantes.

Les prêts « ASMA » ont porté, en 2021, sur 35 dossiers pour 73 demandes.

- Le montant moyen est de 2300 € pour un total de 82 K€ ;
- Le profil-type des bénéficiaires ne varie pas, il s'agit principalement de femmes (81%), célibataires sans enfant (53%), en poste dans l'EAT (44%), sous statut contractuel (31%) sur budget d'établissement (12%).

Les refus sont principalement observés dans des dossiers à QF élevé qui ne présentent pas de caractère social de la demande. A l'opposé, des QF faibles se sont vus refusés des prêts car la situation financière était déjà complexe, dans ce cas la commission secours prend le relais.

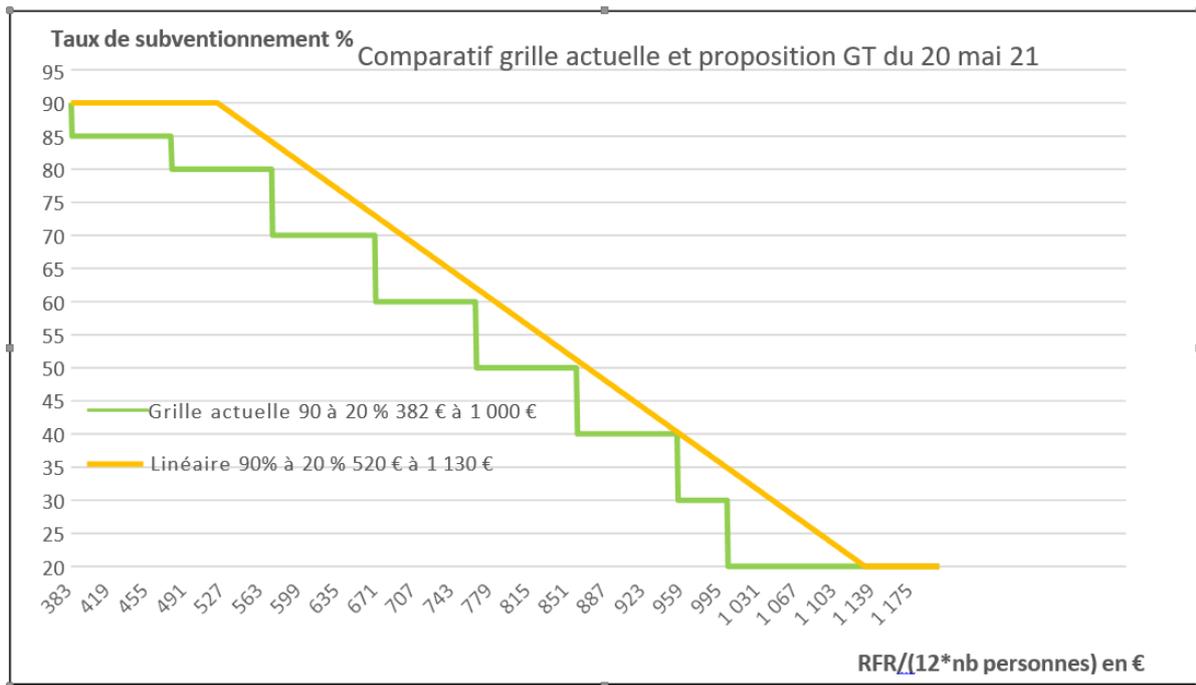
### 1.5. Un accompagnement vers les ASMA Départementales.

3000 € ont été versés au titre d'une subvention exceptionnelle à chaque AD en 2021. L'objectif annoncé était de permettre la mise en place de subventionnement envers les plus bas revenus dans des activités de loisirs de proximité.

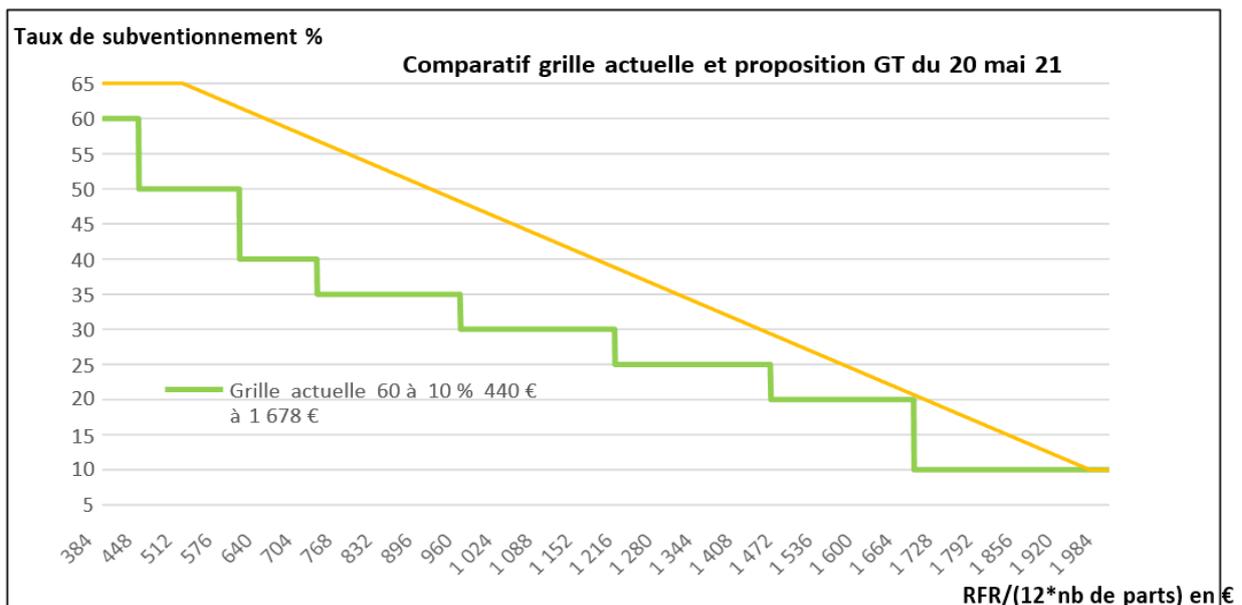
### 2. Le nouveau calcul du taux de subventionnement

L'AG de Najac de 2019 a demandé au CA la mise en place d'un nouveau subventionnement plus proche de la situation financière de chacun, et dans l'optique de diminuer le fonds de roulement.

- Pour la jeunesse :



- Pour les autres secteurs :



Les impacts financiers estimés de ses nouveaux subventionnements pour l'ASMA Nationale seront :

- Pour la jeunesse : une hausse de 71 K€ ;
- Pour les autres secteurs : une hausse de 168 K€ ;
- Soit une dépense supplémentaire de 239 K€ par an ;
- Baisse du fonds de roulement de 1 M € en 4 ans.

### 3. Un intermandat à Marseille pour les ASMA départementales.

Le CA de l'ASMA Nationale a décidé de dédier la majeure partie de son intermandat aux AD. Celles-ci venues en nombre ont su se retrouver et relancer ensemble leurs activités en période post-Covid 19.

Les traditionnels ateliers, débats ont eu lieu et ont fait émerger une forte volonté d'offrir des activités d'action sociale envers les collègues mais également des inquiétudes face à l'avenir des AD suite aux réformes de la fonction publique. Chacun se demande comment va fonctionner l'AD dans laquelle il est impliqué suite à la mise en place des SGCD, par exemple.

L'ASMA Nationale a profité de ce moment pour siéger en AGE et apporter des premières modifications indispensables à ses statuts et son règlement intérieur, les principales évolutions sont :

- Limitation à 3 mandats (12 ans) pour les membres du CA ;
- Possibilité de nommer un ou plusieurs représentants par OS au sein du bureau dans la limite des dispenses accordées. Depuis novembre 2021, il y a une co-présidence ;
- Création d'un bureau élargi incluant les responsables de secteur ;
- La commission de contrôle compte un représentant par OS.

Cette AGE a été l'occasion pour les OS d'exprimer d'une seule voix leurs revendications auprès du Chef du SRH et de la Cheffe du BASS présents à cette rencontre, les points principaux ont porté sur :

- L'avenir du site de Mimizan, fermé pour cause d'amiante, et celui du gardien du centre ;
- Le montant de la subvention annuelle versée par le MASA à l'ASMA. A ce jour l'ASMA Nationale n'a rien perçu au titre de 2022 ce qui met en difficulté les AD et nos activités ;
- La pérennisation des activités des AD compte tenu des réformes en cours.

Lors de cet intermandat, et conformément à nos statuts, la présidence de l'ASMA Nationale a été renouvelée ainsi que certaines fonctions. L'UNSA assume la co-présidence de l'association.

### 4. Une nouvelle communication.



Depuis peu, infos sur l'intranet du MASA et Chlorofil

### 5. Les résultats financiers de 2021.

- L'absence de saison hivernale ;
- Les 10 points de plus pour les bénéficiaires : 100 K€ ;
- Les frais de transport : 60 K€ ;
- Le trousseau été : 10 K€ ;
- La subvention exceptionnelle aux AD : 300 K€.

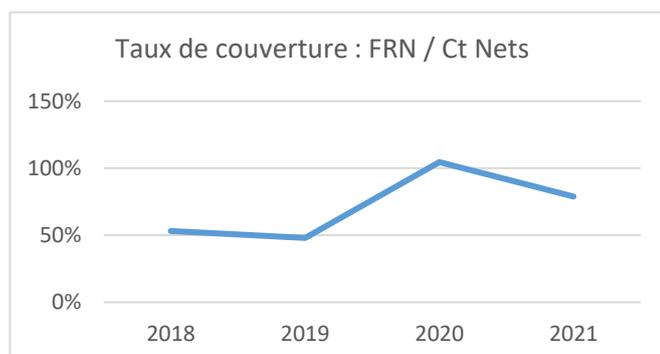
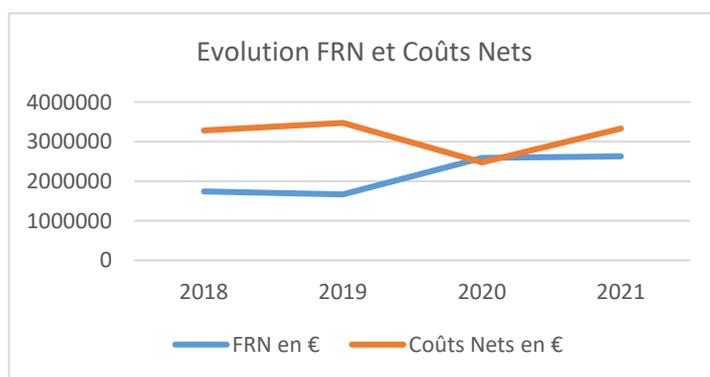
Tous ces éléments favorables à l'action sociale menée par l'ASMA Nationale ont eu des impacts sur les résultats 2021.

Les grandes masses du bilan.

ASMA Nationale - Bilan au 31/12/2021					
Actif net en €	2021	2020	Passif en €	2021	2020
Immobilisations	163 825	156 778	Fonds propres	2 793 763	2 747 041
Actif circulant	4 483 399	3 812 947	Dettes	1 853 461	1 222 684
<b>Total général</b>	<b>4 647 224</b>	<b>3 969 725</b>	<b>Total général</b>	<b>4 647 224</b>	<b>3 969 725</b>

- Investissement dans la communication et des travaux pris en charge par l'ASMA ;
- Une augmentation des avances et des charges constatées d'avance plus importantes, 346 785 € pour 2021 (2020, 89 914 €) du fait du report des activités ;
- Des disponibilités en hausse ;
- Un résultat d'exercice de 43 723 € en 2021 contre 907 452 € en 2020.

Le fonds de roulement a augmenté de 39 675 € pour atteindre 2 629 938 €.



Secteurs d'activité	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Charges en €		Produits en €		Nets en €	
Séjours familiaux	1 248 604	1 186 347	642 460	863 259	606 144	323 088
Voyages	48 793	153 445	25 448	126 086	23 345	27 359
Jeunesse	619 462	376 889	218 134	157 068	401 328	219 821
Croisières côtières	0	12 026	0	0	0	12 026
Coupees sportives	0	2 234	0	0	0	2 234
Culture	45 058	21 740	11 450	4 675	33 608	17 065
AG	102 148				102 148	-
<b>Totaux</b>	<b>2 064 065</b>	<b>1 752 681</b>	<b>897 492</b>	<b>1 151 088</b>	<b>1 166 573</b>	<b>601 593</b>

**6. Le budget 2022.**

	Réalisé Comptable 2020	Budget Voté 2021	Réalisé Comptable 2021	Budget Initial 2022	Budget Actualisé 2022	Réalisé CA Juillet 2022	En %
<b>EXPLOITATION</b>							
<b>1- SECTEURS D'ACTIVITE</b>							
Subvention ordinaire aux AD	1 486 915	1 500 000	1 499 682	1 500 000	1 500 000	-	
Subv. sur projets ID	4 000	21 000	2 593	35 000	35 000	3 810	10,89%
Subvention Interdépartement	-	21 000	10 661	60 000	60 000	1 185	1,97%
Subvention compl. ASMA AD	-	-	291 000	-	-	-	
Subvention compl. Dom-Tom	24 419	24 000	24 339	24 000	24 000	-	
<b>S/Total subventions</b>	<b>1 515 334</b>	<b>1 566 000</b>	<b>1 828 275</b>	<b>1 619 000</b>	<b>1 619 000</b>	<b>4 995</b>	<b>0,31%</b>
Centres de Vacances/Jeunesse	219 821	750 000	368 652	735 000	735 000	487 822	66,37%
Croisière côtière	12 026	25 000	-	30 000	30 000	20 425	68,08%
Culture	17 065	60 000	33 609	73 500	73 500	8 478	11,53%
Prêts & avances	669	1 500	1 513	1 500	1 500	-	
Séjours familiaux	323 088	450 000	606 144	475 000	475 000	494 368	104,08%
Solidarités							
Sport	2 234	75 000	-	78 500	78 500	11 879	15,13%
Voyages	27 359	140 000	23 345	300 000	300 000	175 880	58,63%
Provisions Agents tous secteurs	10 362	3 000	2 926	3 000	3 000	-	
<b>S/Total secteurs</b>	<b>612 624</b>	<b>1 504 500</b>	<b>1 036 189</b>	<b>1 696 500</b>	<b>1 696 500</b>	<b>1 198 852</b>	<b>70,67%</b>
Assemblée générale	-	50 000	102 148	-	-	-	
Assurance Annulation	- 7 428	8 000	7 498	8 000	8 000	-	
Assurances	31 178	31 000	28 587	31 000	31 000	33 967	109,57%
Commissions Ancv non ventilées	3 020	4 000	4 011	4 000	4 000	-	
Cotisations Acva	500	500	500	500	500	500	100,00%
Formation	1 607	-	-	-	-	-	
Election	-	-	-	-	-	-	
Prêts et avances irrecouvrables	-	7 000	2 517	7 000	7 000	398	5,69%
Agents, créances irrecouvrables	-	-	-	-	-	-	
<b>S/Total activités générales</b>	<b>28 878</b>	<b>100 500</b>	<b>145 261</b>	<b>50 500</b>	<b>50 500</b>	<b>34 865</b>	<b>69,04%</b>
<b>S/T SECTEUR ACTIVITE</b>	<b>2 156 836</b>	<b>3 171 000</b>	<b>3 009 725</b>	<b>3 366 000</b>	<b>3 366 000</b>	<b>1 238 711</b>	<b>36,80%</b>
<b>2- FONCTIONNEMENT</b>							
Assurances diverses	-	-	-	-	-	-	
Autres honoraires	-	-	-	-	-	-	
Avocats	3 689	3 000	5 077	3 000	3 000	2 600	86,67%
Cantine	1 678	6 000	-	3 000	3 000	-	
Communication vers AD et Agents	74 515	100 000	57 348	100 000	100 000	38 583	38,58%
Commissaires aux comptes	14 940	16 000	15 940	16 000	16 000	-	
Cotisations diverses : UNAT	3 888	6 600	3 848	6 600	6 600	3 048	46,18%
Divers	3 428	2 000	2 006	2 000	2 000	489	24,43%
Documentation générale & cotisation	878	1 000	1 613	1 000	1 000	671	67,13%
Dons, libéralités Edf-Gdf+eau	200	500	517	500	500	-	
Expert Comptable	26 034	28 000	26 996	28 000	28 000	6 116	21,84%
Fournitures administratives	1 711	2 000	86	2 000	2 000	-	
Frais bancaires	1 080	1 500	4 581	1 500	1 500	527	35,16%
Frais...Amortissements immob Paris	-	-	13 155	-	-	-	
Salaires siège	124 338	140 000	98 013	140 000	140 000	35 374	25,27%
Frais de déplacement	75 672	150 000	77 547	100 000	100 000	51 384	51,38%
Frais financiers	-	-	-	2 000	-	-	
Frais Formation	-	10 000	2 901	10 000	10 000	3 385	33,85%

Frais postaux, Tel et Internet	335	2 000	474	2 000	2 000	80	4,00%
Frais Vips	3 173	3 200	3 173	3 200	3 200	6 140	191,86%
Impôt sociétés+taxes bureau	229	400	282	400	400		
Loyer box	-	-	-	-	2 000	978	48,90%
Matériel, entretien, fournitures	3 578	2 000	3 589	2 000	2 000	2 169	108,45%
Indemnités du Personnel Asma	-	-	14 092	-	3 000	290	9,67%
Prestations informatiques	10 112	13 000	11 180	18 000	18 000	10 124	56,24%
<b>S/Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>349 477</b>	<b>487 200</b>	<b>342 418</b>	<b>437 200</b>	<b>444 200</b>	<b>161 957</b>	<b>36,46%</b>
<b>HORS EXPLOITATION</b>							
Augmentation en cours prêts-avances							
Immobilisations Paris	-	18 000	16 676	18 000	18 000	-	
Immobilisations Chalets + Chamo	-	35 000	48 782	35 000	35 000	-	
Immobilisations Mimizan		-		-	-		
Remboursement emprunt Megève							
Charges exceptionnelles	18	-	-	-	-		
Charges sur exercice antérieure	221	-	- 9 080	-	-		
Fonds de solidarité Divers	-	-	-	-	-		
Dépôt de Garantie							
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	599 025	700 000	869 900	800 000	800 000		
Dotations prov exceptionnelles							
Engagements à réaliser /subvention							
<b>Résultat</b>	<b>907 453</b>	<b>- 241 385</b>	<b>46 723</b>	<b>- 422 785</b>	<b>- 427 785</b>	<b>-1 400 669</b>	<b>327,42%</b>
<b>S/Total Hors exploitation</b>	<b>1 506 717</b>	<b>511 615</b>	<b>973 001</b>	<b>430 215</b>	<b>425 215</b>	<b>- 1 400 669</b>	<b>- 329,40%</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 013 030</b>	<b>4 169 815</b>	<b>4 325 144</b>	<b>4 233 415</b>	<b>4 235 415</b>	<b>- 0</b>	

Ce budget en déséquilibre permet de faire baisser le FRN dans l'intérêt des bénéficiaires.